



éditorial

Au nom du Centre du patrimoine mondial, je voudrais témoigner ma plus profonde sympathie aux pays dévastés par le récent séisme et le tsunami qui a suivi dans l'Océan Indien et exprimer la peine que nous avons tous ressentie devant toutes ces pertes humaines dans la région.

Le monde de la conservation est endeuillé par le décès de plusieurs membres du personnel du Parc national de Gunung Leuser, un des trois Parcs nationaux qui constituent le site du patrimoine mondial de la Forêt tropicale ombrophile de Sumatra en Indonésie. Le site même n'a pas subi de dommages importants.

Le site de la Vieille ville de Galle et ses fortifications au Sri Lanka a été inondé et les premiers rapports font état d'importants dommages, y compris au patrimoine sous-marin situé dans l'ancien port. Le Laboratoire d'archéologie marine de Galle a été démoli et ses équipements et travaux ont été perdus. Le Fort de Galle serait toutefois intact.

Les sites indiens de Mahabalipuram et le Temple du Soleil à Konarak, également situés dans les régions touchées, n'ont pas subi de dommages importants, selon les autorités nationales indiennes.

Le Centre du patrimoine mondial s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour aider à préserver et restaurer les sites endommagés. La participation des populations locales à ces efforts est absolument essentielle.

L'année 2005 se présente comme riche en événements pour le Centre du patrimoine mondial. Avec la 29^e session du Comité du patrimoine mondial, prévue à Durban, Afrique du Sud, du 10 au 16 juillet, c'est la première fois que le Comité se réunit au sud du Sahara. Nous nous en réjouissons car c'est un moyen de renforcer l'engagement de la communauté internationale envers la préservation du patrimoine naturel et culturel de l'Afrique.

Avant cette réunion, l'Afrique du Sud accueille en mars une réunion préparatoire d'experts africains sur la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*. Ce sera aussi une excellente occasion de discuter de propositions concrètes pour épauler à long terme la conservation du patrimoine africain.

Il convient aussi de noter que, comme l'avait demandé le Comité, une Réunion spéciale d'experts va se tenir à Kazan, Tatarstan, Fédération de Russie, du 6 au 9 avril. Cette réunion centrera ses débats sur le concept de « valeur universelle exceptionnelle », qui est au cœur de la mise en œuvre de la *Convention*.

En mai, le Centre du patrimoine mondial organisera également une réunion à Vienne, Autriche : « Le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine – Gérer le paysage urbain historique », qui traitera de l'impact de l'architecture contemporaine sur le patrimoine mondial. Cette réunion a été demandée par le Comité à la suite de projets de constructions controversés dans plusieurs villes du patrimoine mondial.

Finalement, nous attendons avec intérêt la 33^e Conférence générale de l'UNESCO et un événement statutaire très important : l'Assemblée générale des Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial*, qui se tiendra en octobre prochain.

L'année qui s'annonce promet donc d'être fructueuse. Le Centre du patrimoine mondial vous adresse tous ses vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial

sommaire

« Au-delà des aides d'urgence qui seront déployées à la demande des pays sinistrés, nous devons nous inscrire dans le moyen et le long terme. L'UNESCO n'a pas vocation à fournir l'aide humanitaire et médicale d'urgence, cependant membre à part entière du système des Nations Unies, elle doit se préparer à apporter, dans ses domaines de compétences, des réponses appropriées pour aider les populations éprouvées. »

Koïchiro Matsuura,
Directeur général de l'UNESCO,
30 décembre 2004.
Déclaration suite au tsunami
qui a frappé l'Asie du Sud-Est.

- 1** **Editorial - Francesco Bandarin**
Directeur du Centre du patrimoine mondial
- 2** **Septième session extraordinaire du Comité**
Entretien avec le Président du Comité du patrimoine mondial
Patrimoine moderne et Amérique du Nord
Partenaires du patrimoine mondial :
la Fondation allemande du patrimoine mondial
- 3** **Patrimoine mondial et Pacifique 2009**
Patrimoine mondial et Africa 2009
Itinéraires culturels du désert saharien
Patrimoine mondial en péril
- 4** **Pour en savoir plus**
Qui fait quoi ?
Calendrier

Septième session extraordinaire du Comité

La 7^e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris du 6 au 11 décembre, sous la présidence de Themba P. Wakashe, d'Afrique du Sud, en présence de 98 Etats parties.

Cette importante réunion a étudié, entre autres, les relations entre la *Convention du patrimoine mondial* de 1972 et d'autres conventions de l'UNESCO concernant le patrimoine, notamment la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, adoptée en 2003.

Le Comité a reconnu la primauté de la *Convention du patrimoine mondial* dans le domaine du patrimoine matériel. Il a également noté qu'il ne faut pas interpréter la *Convention* de 2003 comme modifiant le statut ou diminuant le niveau de protection accordé par la *Convention* de 1972 lorsqu'un élément du patrimoine immatériel lui est directement associé. A ce propos, les Etats parties ont demandé au Directeur général de continuer à favoriser le débat intellectuel et la réflexion sur l'interconnexion entre patrimoine matériel et immatériel.

Le Comité a en outre étudié les propositions de révision des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Il a été décidé que les *Orientations* révisées entreraient en vigueur le 2 février 2005.

S'agissant de futures publications, le Comité a approuvé la proposition de réunir en un seul ouvrage les « Textes fondamentaux de la *Convention du patrimoine mondial* de 1972 », dont les *Orientations* révisées.

Le groupe de travail sur les méthodes de travail du Comité, créé à sa 7^e session extraordinaire, devra avoir rempli son mandat à la 29^e session prévue à Durban, Afrique du Sud, du 10 au 17 juillet 2005.

Le Comité a toutefois décidé de créer, à partir de sa 29^e session et à titre expérimental, un organe subsidiaire de durée indéterminée, chargé des questions administratives et financières et qui travaillerait en même temps que les sessions plénières. Il a également décidé de réfléchir sur la précédente pratique de constitution de groupes de travail fonctionnant en parallèle avec les sessions plénières. Il va continuer à tenir une session ordinaire annuelle, avec la possibilité de réunir une session extraordinaire.

Cette 7^e session a permis d'étudier plusieurs rapports d'avancement dans le cadre de l'exercice de rapports périodiques régionaux. Pour permettre de tirer des leçons du premier cycle de rapports périodiques, établir une direction stratégique et rationaliser l'étude par le Comité des questions soulevées par ces rapports, le Comité a décidé de

reporter d'un an le commencement du nouveau cycle de rapports périodiques. Le premier cycle se terminera donc en 2006 par l'Europe.

Le Comité a également invité le Directeur du Centre du patrimoine mondial, en consultation avec les organisations consultatives, à présenter des propositions à sa 29^e session sur les moyens d'optimiser l'interrelation entre les résultats du cycle de rapports périodiques et les conclusions des rapports sur l'état de conservation des biens.

La session a également étudié le rapport d'avancement sur des partenariats pour la conservation du patrimoine mondial et approuvé la proposition de changement de nom de l'initiative du PACTE du patrimoine mondial en « Partenariats pour la conservation ».

Patrimoine moderne et Amérique du Nord

Une réunion régionale sur le patrimoine moderne d'Amérique du Nord s'est tenue à Miami Beach et Coral Gables, Etats-Unis, du 10 au 12 novembre 2004. Elle était organisée par le Centre du patrimoine mondial et l'Ecole de design, de construction et de planification de l'Université de Floride, avec le soutien du Gouvernement néerlandais, du Comité américain de l'ICOMOS, du Consortium for Urban Conservation in North America, de l'Advisory Council on Historic Preservation, du National Park Service, des Villagers Inc., du Florida Trust for Historic Preservation et de DOCOMOMO-US. Quarante-cinq experts et professionnels y ont participé.

Le Canada et les Etats-Unis ont mis au point un système élaboré d'institutions et d'instruments pour la conservation du patrimoine. Les Etats-Unis sont plus avancés que d'autres régions du monde dans l'identification et le classement thématique de diverses catégories de patrimoine, dont le patrimoine moderne. D'autre part, le Canada a perfectionné le système régissant le processus lié au patrimoine mondial et conçu une procédure rigoureuse d'établissement de sa Liste indicative qui est maintenant finalisée après deux ans d'identification et de consultation.

Comme les Etats-Unis s'étaient abstenus depuis dix ans de présenter des propositions d'inscription pour laisser le champ



7^e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial, Siège de l'UNESCO

Le Comité a aussi décidé d'organiser une réunion spéciale d'experts sur le concept de « valeur universelle exceptionnelle » à Kazan, Fédération de Russie, du 6 au 9 avril 2005.

Les décisions de la 7^e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial sont accessibles à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/archive/2004/whc04-7textcom-17f.pdf>



Participants à la réunion régionale sur le patrimoine moderne d'Amérique du Nord qui s'est tenue à Miami

libre à d'autres Etats parties, les débats ont largement porté sur la manière dont ils prévoient réintégrer le processus. Les efforts portent actuellement sur le processus de Rapport périodique pour la région qui doit être présenté en 2005. Une révision complète de la Liste indicative établie il y a vingt ans est également envisagée mais aucune stratégie n'a encore été élaborée.

Les participants ont convenu que le patrimoine moderne était encore apprécié de façon limitée mais grandissante au sein de la société nord-américaine et ils souhaitent une réflexion sur les moyens possibles pour accroître le soutien politique et l'engagement de la communauté en ce domaine.

L'assemblée a souligné la nécessité de continuer à rechercher un équilibre entre les régions et d'aider les régions sous-représentées. Il a été demandé de faire appel au Comité du patrimoine mondial pour mener des analyses comparatives, et suggéré de promouvoir le concept évolutif de propositions d'inscription en série, notamment pour les biens du patrimoine moderne.

Enfin, il a été demandé au Centre du patrimoine mondial d'organiser une réunion thématique qui réunirait des experts de toutes les régions du monde, afin que ceux-ci puissent plus facilement conseiller le Comité du patrimoine mondial.

Partenaires du patrimoine mondial : la Fondation allemande pour le patrimoine mondial

La Fondation allemande pour le patrimoine mondial a été créée il y a trois ans par les villes hanséatiques allemandes de Stralsund et Wismar. Reconnaisant leurs responsabilités en tant que site du patrimoine mondial (« Centres historiques de Stralsund et Wismar », inscrit en 2002), elles ont lancé cette initiative pour participer activement à la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*.

Objectifs de la Fondation :

- Aider les sites du patrimoine mondial des régions qui ont moins de ressources à protéger et préserver leurs valeurs patrimoniales.
- Aider à préparer des propositions d'inscription de sites potentiels du patrimoine mondial contribuant à redresser l'équilibre de la Liste du patrimoine mondial.

Depuis deux ans, la Fondation a financé des projets en Mongolie, Ukraine, Lettonie, Fédération de Russie, Serbie et Monténégro et Azerbaïdjan dans les domaines de : recherche, restauration, préparation de propositions d'inscription et de plans de gestion, équipement de communication et harmonisation de listes indicatives.

Actuellement, la Fondation aide la République démocratique du Congo à préparer sa première proposition d'inscription culturelle au patrimoine mondial. Elle participe également au « Projet de préservation des villages » lancé par la Fondation Mihai Eminescu en Roumanie.

Pour plus d'informations : www.welterbestiftung.de.
Courriel : info@welterbestiftung.de



M. Themba P. Wakashe, Président du Comité du patrimoine mondial

Entretien avec le Président

La *Lettre* a rencontré le Président du Comité du patrimoine mondial, Themba P. Wakashe, d'Afrique du Sud, à l'occasion de la 7^e session extraordinaire et lui a demandé s'il était satisfait des résultats de la réunion de Paris.

Tout s'est très bien passé. Nous avons étudié les méthodes de travail et les exercices de rapports périodiques, ce qui nous a donné une bonne image de l'état de conservation au plan international. Nous avons aussi discuté du patrimoine immatériel et matériel et, de l'avis général, il ne faut pas s'engager dans une direction susceptible de les séparer. Nous avons aussi demandé au Directeur général de continuer à stimuler le débat intellectuel et la réflexion sur l'interconnexion de la culture matérielle et immatérielle.

C'est la première fois que le Comité se réunit en Afrique subsaharienne avec cette 29^e session qui se tient à Durban en juillet. En quoi est-ce important ?

Cette réunion au Sud du Sahara est essentielle pour galvaniser l'Afrique sur les questions de patrimoine. Il y a beaucoup d'enthousiasme chez nous et nous avons déjà développé les contacts avec l'Union africaine à Addis-Abeba. Nous avons cependant d'énormes problèmes à résoudre qui ne sont pas spécifiques à l'Afrique mais à tous les pays en développement, notamment la sensibilisation, les questions financières et le développement des ressources humaines par la formation et le renforcement des compétences. Tous ces aspects figurent dans le Rapport périodique pour l'Afrique. Il nous faut aussi une meilleure représentation sur la Liste du patrimoine mondial.

Qu'attendez-vous du fait que l'Afrique du Sud préside cette 29^e session du Comité ? Comment votre pays a-t-il contribué à la conservation depuis la fin de l'apartheid ?

Nous avons noué des partenariats par le biais des programmes des Nouveaux partenariats pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le soutien du continent africain, par l'intermédiaire de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) pendant les années d'apartheid, a ouvert la voie à une Afrique du Sud libre. Nous avons déjà la solidarité. En présidant maintenant le Comité, nous devons tirer parti de cette solidarité africaine – d'où notre séance d'information avec l'Union africaine.

Nous voulons attirer l'attention sur la qualité de la conservation sur le continent africain, mettre l'accent sur les problèmes à résoudre et, bien sûr, proposer des solutions possibles. Des experts africains vont se réunir en mars prochain au Cap et ils rédigeront sans doute une prise de position sur la manière d'aborder ces questions.

Nous devons aussi établir un calendrier de retrait des biens de la Liste du patrimoine mondial en péril et créer des mécanismes pour éviter dès le départ l'inclusion de sites sur cette Liste. Enfin, la présidence du Comité par l'Afrique du Sud sera aussi une occasion de renforcer les liens entre patrimoine et développement économique durable.

Patrimoine mondial et Pacifique 2009

Un atelier « Pacifique 2009 », organisé conjointement par le Centre du patrimoine mondial et le Département néo-zélandais de conservation, s'est tenu à Tongariro, Nouvelle-Zélande du 14 au 24 octobre 2004. Il a réuni quelque 70 participants, dont des représentants d'Etats du Pacifique, de TOM français et de Rapa Nui (Ile de Pâques, Chili), ainsi que de l'UICN, de l'ICOMOS et de l'ICCROM, de la Fondation nordique du patrimoine mondial, de Conservation International, de l'Université Deakin et autres partenaires concernés. La Fondation nordique du patrimoine mondial et le Fonds-en-dépôt italien ont financé cet atelier.

Malgré l'immensité de la région du Pacifique et l'importance de ses trésors naturels et culturels, elle n'est représentée sur la Liste du patrimoine mondial que par le site de Rennell Est dans les Iles Salomon, si l'on ne tient pas compte des sites d'Australie et de Nouvelle-Zélande. L'atelier avait notamment pour objectif de

discuter des moyens de développer l'inscription de sites de la région afin de mieux protéger son patrimoine naturel et culturel unique.

Cet atelier, présidé par Andrew Bignell, du Département néo-zélandais de conservation, a bénéficié en permanence de la présence de Tumu Te Heu Heu, Chef suprême de la tribu Tuwharetoa de Tongariro et Délégué de Nouvelle-Zélande au Comité du patrimoine mondial.

Des représentants de tous les Etats insulaires du Pacifique, ainsi que des experts australiens et néo-zélandais, ont pu visiter Tongariro, en étudier la conservation et la gestion et échanger sur des problèmes communs. Ils ont également pu s'informer des mécanismes et concepts de la *Convention du patrimoine mondial* et de la nouvelle *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*.

Le plan d'action pour la mise en œuvre de ce programme a été étudié et débattu. Ce plan présente des actions claires et



Salamat Tabbasum, Expert associé, Giovanni Boccardi, Chef de l'Unité Asie-Pacifique et Mali Voi, Conseiller culturel pour la région du Pacifique au Centre de l'UNESCO d'Apia à Samoa à la réunion Pacifique 2009

hiérarchisées à entreprendre pour atteindre des objectifs concrets et des résultats fixés par le Comité en 2003.

Dès la finalisation et la distribution du plan à tous les participants, le Centre du patrimoine mondial commencera à travailler à sa mise en œuvre au niveau national et régional. Il établira aussi d'autres propositions de projets dans le cadre du plan pour certaines zones géographiques du Pacifique.



Parc national de Tongariro en Nouvelle-Zélande



Danse traditionnelle maorie lors de la réunion Pacifique 2009

Patrimoine mondial et Africa 2009

Dans le contexte du programme Africa 2009, un séminaire traitant de « Conservation et gestion du patrimoine immobilier africain associé à l'esclavage » s'est tenu à Porto-Novo, Bénin, du 14 au 19 novembre 2004. Il a réuni une cinquantaine de professionnels du patrimoine culturel de pays anglophones, francophones et lusophones d'Afrique sub-saharienne, ainsi que Themba Wakashe, Président du Comité du patrimoine mondial et M. l'Ambassadeur Olabiyi Yai, Délégué permanent du Bénin auprès de l'UNESCO. M. Wakashe s'est entretenu avec le général Mathieu Kerekou, Président de la République du Bénin, et a visité les Palais royaux d'Abomey, site classé au patrimoine mondial en péril. Ce séminaire était parrainé par l'ICCROM, CRATerre-EAG, l'Ecole du Patrimoine africain, la Direction du patrimoine culturel du Bénin, l'Agence suédoise internationale pour le développement, l'Agence norvégienne de coopération pour le développement, la Direction du patrimoine national suédois et les Ministères italien et finlandais des Affaires étrangères.

Dans le cadre des activités du Centre du patrimoine mondial associées au programme Africa 2009, ce séminaire s'inscrivait dans le droit fil de la proclamation par les Nations Unies et l'UNESCO de 2004 « Année de la commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition ».

Les directeurs du patrimoine culturel africain ont souligné que l'esclavage est un crime contre l'humanité, qui, malgré l'abolition, persiste sous différentes formes. Les participants ont reconnu que cette question reste toujours sensible dans

les pays africains, notamment là où se côtoient les descendants de marchands d'esclaves et de victimes. Ils ont reconnu que le sujet était tabou en de nombreux endroits et qu'il était donc urgent de documenter, protéger et établir des inventaires de ces derniers témoignages matériels et immatériels de cet acte qu'ils ont qualifié de déshumanisant.

Pendant le séminaire, les directeurs ont noté la difficulté de subdiviser en catégories les sites associés à l'esclavage. Ils ont suggéré une liste de catégories : zones de capture, sites de résistance, itinéraires maritimes et terrestres, lieux de commémoration tels que sites rituels, marchés aux esclaves et lieux de détention et d'embarquement. Le séminaire a également constaté la fragilité des derniers témoignages, qui risquent de disparaître totalement.

Le séminaire a recommandé l'établissement d'un cadre juridique et institutionnel permettant de prendre des mesures de protection. Les participants ont aussi réclamé davantage d'assistance technique et financière pour protéger ces sites et pour mieux préparer leur inscription sur la Liste. Les pays ont également été incités à créer des réseaux régionaux et à adopter, si nécessaire, une approche transfrontalière.



Entrée de la maison des esclaves ; Ile de Gorée au Sénégal

Patrimoine mondial en péril



Cité fortifiée de Bakou avec le palais des chahs de Chirvan et la Tour de la Vierge (Azerbaïdjan)

Edifiée sur un site habité depuis le Paléolithique, la cité fortifiée de Bakou incarne une remarquable continuité culturelle avec des traces de présence zoroastrienne, sassanide, arabe, perse, shirvani, ottomane et russe. La ville intra-muros (Icheri Sheher) a conservé une grande partie de ses remparts du XII^e siècle. La Tour de la Vierge, qui date du XII^e siècle, a été édifée sur des vestiges des VII^e et VI^e siècles avant J.-C. Quant au palais des chahs de Chirvan, c'est un des bijoux de l'architecture azerbaïdjanaise.

Le site a subi d'importants dégâts lors du tremblement de terre de novembre 2000 et souffre de la pression croissante du développement urbain, de l'absence de politique de conservation et d'efforts de conservation discutables.

Lors d'une table ronde sur la sauvegarde du site tenue à Bakou du 6 au 8 octobre 2004, les participants ont noté que les démolitions et aménagements inadaptés continuaient malgré un décret présidentiel de 2003 visant à stopper le développement incontrôlé du site. La nécessité de renforcer ce décret a donc été rappelée.

La table ronde a également insisté sur l'importance d'élaborer une stratégie de sauvegarde du bien, et notamment d'établir un plan de gestion d'ensemble. Le Ministère de la Culture compte entamer rapidement la préparation de ce plan.

Il a aussi été fait mention des problèmes que pose la double gestion du bien par la municipalité de Bakou et le Ministère de la Culture. Il a été recommandé à cet égard de créer un Conseil de coordination composé de représentants du Ministère de la Culture, de responsables exécutifs de Bakou et d'autres partenaires concernés. Le Ministère de la Culture a annoncé une prochaine réorganisation structurelle mineure des services gouvernementaux pour préciser les responsabilités de la gestion de Bakou au sein du Ministère.

La table ronde a approuvé le projet de plan d'action de l'UNESCO préparé par le Centre du patrimoine mondial pour la sauvegarde du site. Le Centre va modifier ce plan d'action en fonction des résultats de la table ronde et le transmettre dès que possible pour étude aux autorités nationales avant de le présenter au Comité du patrimoine mondial à sa 29^e session, en 2005.

Itinéraires culturels du désert saharien

La première réunion interrégionale sur « Les itinéraires culturels dans le désert du Sahara : Routes du désert – la route du sel » s'est tenue à Niamey, Niger du 22 au 26 novembre 2004. Elle était organisée conjointement par l'Unité des Etats arabes et l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial, la Commission nationale nigérienne pour l'UNESCO et le Bureau de l'UNESCO à Bamako, avec un financement du Fonds du patrimoine mondial et de généreuses contributions des Pays-bas et de l'Italie. Vingt-cinq experts de treize Etats parties et quatre représentants de l'UNESCO y ont participé. Lors de sa visite au Niger, le Directeur général de l'UNESCO s'est adressé aux participants le 24 novembre, en présence de nombreuses personnalités.

Cette réunion avait pour but de définir une stratégie commune pour l'élaboration du dossier de proposition d'inscription d'itinéraires culturels transsahariens sur la Liste du patrimoine mondial.

Dix-sept études de cas ont été présentées au cours des séances plénières. Celles-ci ont montré non seulement la variété des itinéraires culturels africains, mais aussi la manière dont ces itinéraires ont favorisé les échanges dans cette zone géographique et au-delà.

Des ateliers ont également été organisés sur l'identification des itinéraires, la révision des listes indicatives, les aspects juridiques de la gestion des itinéraires culturels et la préparation de plans de financement.

Un Comité de coordination a été créé ; il va travailler avec les Etats parties voisins pour préparer le dossier de proposition d'inscription à partir du Plan d'action approuvé à la réunion.

Dans la Déclaration de Niamey qui a été publiée à l'issue de la réunion, les experts ont reconnu l'importance de cette initiative et exprimé leur intention de présenter une proposition d'inscription commune d'itinéraires culturels transsahariens.

En novembre, la **Fondation allemande pour l'Environnement (DBU)** a approuvé le démarrage du projet « Outils de gestion et de développement des paysages culturels du patrimoine mondial d'Europe centrale et orientale » (avec des études de cas allemands, polonais et tchèques), auquel 125 000 € sont alloués pour sa première phase. Réalisé avec l'Université de Potsdam, il est considéré comme un projet pilote pour les futures activités sur le patrimoine mondial en partenariat avec la Fondation. La DBU est l'une des plus grandes fondations d'Europe, centrée sur la réalisation de projets innovateurs et exemplaires de protection de l'environnement. Depuis 1991, elle a soutenu 5 500 projets, pour un montant total d'environ un milliard d'euros, notamment un projet de promotion du concept de paysage culturel du patrimoine mondial en 1993-1995. Pour plus d'informations, consulter <http://www.dbu.de/english/index.php>

L'accord de coopération UNESCO/Fonds-en-dépôt néerlandais « Soutien du patrimoine mondial » a été reconduit (contribution annuelle de 375 000 € pour 2005-2008) le 23 novembre à Amsterdam par la Secrétaire d'Etat à la Culture, Medy van der Laan, et le Directeur du Centre du patrimoine mondial, Francesco Bandarin.

Premier accord du genre, l'**UNESCO et l'Italie** ont signé un pacte le 2 novembre pour traiter des urgences susceptibles d'entraîner des dommages à tout site du patrimoine mondial. L'Italie doit fournir une équipe d'intervention rapide et des compétences spécialisées pour l'évaluation des dommages et des besoins et l'établissement de plans d'urgence.

Une **Conférence internationale sur la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel - vers une approche intégrée**, organisée par l'Agence des Affaires culturelles, la Préfecture de Nara, la Ville de Nara, le Centre culturel Asie-Pacifique de l'UNESCO et l'UNESCO, s'est tenue à Nara, Japon, du 20 au 23 octobre. Cette conférence, ouverte par le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, a souligné en particulier la nécessité d'étudier et d'encourager une approche intégrée pour la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, en étroite collaboration avec les communautés et groupes concernés.

La compagnie aérienne japonaise All Nippon Airways (ANA) et le Centre du patrimoine mondial ont signé un accord en 2004 de reproduction d'extraits d'articles de la revue *Patrimoine Mondial* dans le magazine *Wingspan*, distribué lors des vols de l'ANA. En publiant ces articles, ANA contribue à sensibiliser l'opinion au patrimoine mondial et elle soutient financièrement les publications sur le patrimoine mondial.

Qui fait quoi ?

■ **Herman van Hooff**, Conseiller pour le patrimoine mondial en Amérique latine et dans les Caraïbes au Bureau de l'UNESCO à Montevideo, et **Marc Patry**, Spécialiste du Programme à la Section de la Nature, ont assisté à la « Réunion sur le rapport périodique pour l'Amérique latine : vers un plan d'action pour le patrimoine mondial en Amérique latine pour 2004-2014 », du 25 au 27 octobre à Carthagène, Colombie. Objectif : développer un plan d'action présenté au Comité du patrimoine mondial à sa 7^e session extraordinaire. M. Patry a aussi participé à une réunion de la 2^e conférence sur les autorités locales et les sites naturels du patrimoine mondial, à la Préfecture d'Aomori, Japon, du 12 au 16 octobre.

■ **Ron van Oers**, Chef p.i. de l'Unité Amérique latine et Caraïbes, a assisté à une réunion sous-régionale sur les Caraïbes à Kingston, Jamaïque, du 27 au 29 septembre, sur la mise en œuvre du plan d'action sur le patrimoine mondial des Caraïbes.

■ **Mechtild Rössler**, Chef de l'Unité Europe et Amérique du Nord, ainsi que **Fumiko Ohinata**, Experte associée, ont suivi la conférence mentionnée plus haut, à Nara, Japon. Mme Ohinata a aussi participé à la Table ronde sur la sauvegarde de « La cité fortifiée de Bakou avec le palais des chahs de Shirvan et la Tour de la Vierge » en Azerbaïdjan, du 6 au 9 octobre.

■ **Marjaana Kokkonen**, Spécialiste du patrimoine marin à la Section de la Nature, s'est rendue au Panama du 8 au 12 novembre pour rencontrer des partenaires du projet FNU/GCF/UNESCO sur le paysage marin du Pacifique tropical oriental et visiter le Parc national de Coiba. Avec **Grazia Piras**, Experte associée à l'Unité d'Amérique latine et des Caraïbes, elle a assisté à une réunion sous-régionale pour l'Amérique centrale et le Mexique sur la représentativité et l'harmonisation des listes indicatives, à San José, Costa Rica, du 1^{er} au 4 novembre. Mme Kokkonen et **Hans Thulstrup**, Collaborateur scientifique du Bureau de l'UNESCO pour les Etats du Pacifique, se sont rendus à l'Ile Christmas, aux Kiribati, du 5 au 11 octobre, pour suivre un atelier national sur la proposition d'inscription en série et transfrontalière des Iles de la Ligne et des Iles Phénix.

■ **Lazare Eloundou**, Spécialiste du Programme à l'Unité Afrique, a participé au séminaire « Conservation et gestion du patrimoine culturel associé à la traite négrière » à Porto-Novo, Bénin, du 14 au 19 novembre.

■ **Salamat Ali Tabbasum**, Expert associé à l'Unité Asie et Pacifique, et **Anahit**

Minasyan, Spécialiste adjoint du programme, Section du patrimoine immatériel/CLT, ont représenté l'UNESCO au Programme mondial 2004 d'échanges pour la jeunesse « Découvrir la vraie richesse culturelle - L'avenir de la culture au XXI^e siècle, (22 novembre-4 décembre) à Tokyo, Kyoto et Okinawa, Japon, organisé par le Ministère japonais des Affaires étrangères.

■ **Marielle Richon**, Point focal pour les Universités, a participé au 9^e séminaire du Forum UNESCO « Université et patrimoine » tenu à l'Université de Buenos Aires du 10 au 15 octobre sur le thème « Gestion du patrimoine : Centre et périphérie ». Elle a en outre suivi un atelier à Kazan, Tatarstan, Fédération de Russie, pour lancer le projet transversal « La grande route de la Volga - Unir les mers (Mer Baltique, Mer Noire et Mer Caspienne) » pour favoriser l'éducation au patrimoine mondial en vue d'un développement durable, avec le soutien des technologies de l'information et de la communication (24-31 octobre).

■ **Steven Ripley**, Consultant, Section de la Nature, **Art Pedersen**, Consultant en gestion du tourisme et des visiteurs, et Marc Patry ont suivi le 3^e Congrès mondial de l'UICN sur la conservation, à Bangkok (17-25 novembre). Deux ateliers sur le patrimoine mondial ont été organisés pour les programmes thématiques sur la Forêt et sur le Tourisme.

■ **Nuria Sanz**, Spécialiste du Programme à l'Unité Amérique latine et Caraïbes, a organisé la 4^e réunion d'experts sur le processus de proposition d'inscription du *Qhapaq Nan* (Grande Route des Andes) à Santiago du Chili, du 6 au 11 novembre, avec le Consejo de Monumentos Nacionales du Chili.

■ **Flora van Regteren Altena**, Experte associée à l'Unité Afrique, a suivi une réunion sur la préparation de la proposition d'inscription en série et transfrontalière du patrimoine morave (en Europe, Amérique du Nord et en Afrique) à Bethlehem, Pennsylvanie, Etats-Unis (7-10 novembre). Elle s'est aussi rendue au Nigeria (25-29 octobre), au séminaire Africa 2009 « Tourisme durable et patrimoine culturel en Afrique ».



Participants au Programme mondial 2004 d'échange pour la jeunesse devant le château Nijo-jo à Kyoto au Japon

© Salamat Tabbasum / UNESCO



Nouveau Directeur adjoint du Centre du patrimoine mondial

En décembre, Kishore Rao (Inde) a été nommé Directeur adjoint du Centre du patrimoine mondial. Diplômé en sciences forestières en Inde et en gestion et planification des ressources naturelles aux Etats-Unis, il a travaillé depuis 1976 à des programmes d'aires protégées, de foresterie et de protection de la faune sauvage à divers titres, au niveau du Gouvernement central et des Etats. Il s'est joint à l'Union mondiale pour la nature (UICN) en 1999 où il a été nommé Chef du Groupe sur les écosystèmes et les moyens d'existence en Asie, basé à Hanoï, Viet Nam. Il y a été responsable du Programme régional des aires protégées, des Programmes régionaux sur les montagnes, et de la supervision du Programme sur la Chine. Il a également été vice-Président de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN pour l'Asie du Sud de 1994 à 1999 et membre de la Commission de l'UICN sur le patrimoine mondial depuis 2002. M. Rao entrera en fonctions le 14 février 2005.

26 février au 2 mars

Atelier de formation sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans la région du Golfe, organisé conjointement par l'Unité des Etats arabes du Centre du patrimoine mondial et le Bureau de l'UNESCO à Doha.
Sharjah, Emirats Arabes Unis.
Informations : k.hendili@unesco.org

9 au 11 mars

« L'UNESCO et la Convention du patrimoine mondial : Contribuer à la préservation de la forêt et au développement durable » (Berastagui + 7). Réunion sur la politique forestière.
Nancy, France.
Informations : ma.patry@unesco.org et s.ripley@unesco.org

14 au 16 mars

Cours de formation sous-régional pour les enseignants sur l'utilisation du kit éducatif en swahili « Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes ». Zanzibar, Tanzanie.
Informations : c.sekwao@unesco.org et v.vujicic@unesco.org

16 au 19 mars

Réunion d'experts africains sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et l'état de conservation de sites du patrimoine mondial.
Durban, Afrique du Sud.
Informations : irwin.langeveld@dac.gov.za et e.wangari@unesco.org

21 au 23 mars

Atelier international sur le matériel multimédia destiné à l'éducation en faveur du patrimoine mondial.
Pont du Gard, France.
Informations : Marie-paule.BELMAS@diplomatie.gouv.fr et v.vujicic@unesco.org

24 au 30 mars

Atelier sous-régional en Asie centrale sur la suite à donner au rapport périodique sur l'Asie-Pacifique. Almaty, Kazakhstan.
Informations : j.okahashi@unesco.org

29 au 31 mars

5^e réunion régionale sur le patrimoine moderne : Bassin méditerranéen.
Alexandrie, Egypte.
Informations : r.vanoers@unesco.org.
www.isarmed.com

6 au 9 avril

Réunion d'experts pour définir le concept de « valeur universelle exceptionnelle ».
Kazan, Tatarstan, Fédération de Russie.
Informations : a.lemaistre@unesco.org

11 au 15 avril

Table ronde et exposition sur le projet relatif au patrimoine mondial dans le cadre de la Convention tripartite « UNESCO/Gouvernement mauritanien/Banque mondiale ».
Siège de l'UNESCO, Paris, France.
Informations : a.sidorenko@unesco.org

Patrimoine Mondial newsletter

Editeur : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax : +33(0)1 45 68 55 70
<http://whc.unesco.org>
e-mail : wheditor@unesco.org

Rédaction : Barbara Giudice

Coordination : Vesna Vujicic-Lugassy
(e-mail : v.vujicic@unesco.org)

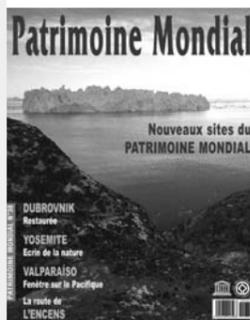
Assistante : Frédérique Tsai-Klassen

Traduction anglais-français : Sabine de Valence

Conception graphique : Nadia Gibson / Grace Hodeir

Impression : UNESCO
ISSN : 1020-0614

Cette Lettre est disponible sur demande en deux versions :
Imprimée :
écrire au Centre du patrimoine mondial
Web :
<http://whc.unesco.org/news/index-fr.htm>



L'édition n°38 de la revue *Patrimoine Mondial*, parue en décembre 2004, consacre sa une aux **Nouveaux sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial**. Vous pourrez également y découvrir : le tracé urbain et l'architecture de la ville côtière de **Valparaíso** au Chili ; la beauté naturelle du **Parc national Yosemite** situé au cœur de la Sierra Nevada en Californie ; la **Route de l'encens** en Oman, déjà connue au III^e millénaire avant notre ère ; et la ville de **Dubrovnik** en Croatie qui a retrouvée toute sa splendeur grâce aux travaux de restauration entrepris depuis 1992.

Tenez-vous au courant des questions concernant le patrimoine mondial et contribuez à le soutenir en vous abonnant à *Patrimoine Mondial* (disponible en anglais, français et espagnol) :

Ediciones San Marcos
Alcántara 11, 28006 Madrid, Espagne
tel: 34 91 431 43 19 - fax: 34 91 431 65 39
e-mail: suscripciones@ediciones-sanmarcos.com
<http://worldheritagereview.org>